

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

10e Journée internationale des veuves : le combat se poursuit pour l'égalité des droits

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

TOUS en ordre de bataille contre la spoliation de la veuve et de l'orphelin. À l'occasion de la 10e édition de la Journée internationale des veuves (JIV), hier, la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la famille (FSBO) a organisé une édition spéciale du "Café Gabon Égalité". Un concept initié en 2020, pour créer un format de confiance permettant d'encourager la libération de la parole sur le sujet de l'égalité femme-homme et de contribuer à une sensibilisation accrue autour des droits et devoirs au plus proche des citoyens. Ce rendez-vous spécial a réuni hier des conjoints survivants autour de Sylvia Bongo Ondimba, Première Dame du Gabon et présidente fondatrice de la FSBO. Avec pour objectifs de mettre en lumière les difficultés que rencontrent les veuves et leur permettre d'échanger avec des experts sur les procédures juridico-administratives. Dans un format intimiste et sécurisant, les conjoints survivants ont ainsi pu se confier sur le traumatisme du deuil et échanger sur les avancées législatives, en dépit de la persistance des stigmatisations, harcèlements, violences physiques, et autres barrières existantes à l'expression pleine et entière de leurs droits.

Depuis 2011, les comportements envers les veufs et veuves ont positivement changé grâce aux initiatives telles que la création d'un numéro vert gratuit, l'organisation de campagnes de sensibilisation, ainsi que le déploiement régulier de caravanes sur le parcours administratif et juridique du conjoint survivant. Ce travail continu a abouti à

l'adoption progressive d'un certain nombre de mesures législatives et administratives en faveur d'un statut plus juste à leur endroit. L'interdiction des expulsions et spoliations, la pénalisation de certains actes de violence perpétrés contre la veuve et la réorganisation du conseil de famille en conseil successoral constituent autant de décisions assurant un socle de protection fondamentale. Ces avancées devraient être renforcées par la promulgation prochaine de la nouvelle loi sur l'élimination des violences faites aux femmes et la réforme du Code civil.

"Face aux risques d'isolement, de désocialisation, parfois même de déshumanisation, nous devons redoubler d'attention envers les plus vulnérables d'entre nous. Aucune coutume, aucun rite, ne justifie les sévices, les humiliations, les séquelles physiques et morales. Les conjoints survivants doivent savoir que notre pays est solidaire et que des associations, nombreuses, et les services de l'État, sont disponibles pour les soutenir dans ce parcours de vie traumatisant" a souligné Dr Simone Mensah, vice-présidente de la FSBO.

Notons que ces différents échanges d'hier ont néanmoins souligné combien les importantes avancées législatives garantissant la protection des veuves en droit nécessitent toujours une attention citoyenne et politique particulière, 10 ans après la célébration de la première JIV et 11 ans après l'adoption de la résolution 65/169 du 21 décembre 2010 de l'Assemblée générale des Nations unies sur proposition du Gabon.



Autour de la Première Dame, Sylvia Bongo Ondimba, étaient conviés des conjoints survivants pour une édition spéciale du café Gabon Égalité.

Réduction des inégalités hommes-femmes : on accélère la mise en œuvre des mesures

F.S.L
Libreville/Gabon

QUELLE revue d'étape pour les actions entreprises par les ministères impliqués dans la lutte contre les violences faites aux femmes et les inégalités homme-femme ? Pour faire le point d'avancement des travaux, la Première ministre, Rose-Christiane Ossouka Raponda, a convié, le mardi dernier, les représentants concernés du gouvernement au sein de la Task force Gabon Égalité. En présence de la Première Dame, Sylvia Bongo Ondimba, et des experts mandatés pour accompagner le gouvernement dans sa feuille de route. Les échanges ont permis d'évaluer les actions entreprises. La mise en service du numéro d'urgence 1404, la mise en fonctionnement du Centre d'accueil de Nzeng-Ayong dédié aux victimes de violences conjugales, le déploiement des campagnes d'intérêt public contre les violences faites aux femmes et en faveur de la vaccination précoce, ont notamment été à l'ordre du jour



La Première Dame, Sylvia Bongo Ondimba, la PM et les membres du gouvernement impliqués dans la Task force Gabon Égalité.

des travaux. Ces avancées ont été saluées comme des jalons indispensables dans le travail de sensibilisation mené auprès des populations et différentes parties prenantes, publiques et privées. "En l'espace de quelques mois, notre pays a pris la mesure de la nécessité d'agir et d'agir vite contre les violences dans tous les domaines de la vie quotidienne des Gabonaises et des Gabonais : en matière de santé, d'éducation, d'émancipation économique. Le gouvernement avance groupé pour que la lutte contre les inégalités de genre soit au cœur

de toutes nos actions. Nous n'en sommes qu'au début, mais d'ores et déjà je salue les avancées des ministères pour atteindre nos objectifs d'égalité", a souligné la cheffe du gouvernement, Rose-Christiane Ossouka Raponda. La promulgation prochaine des nouveaux textes de lois, modifiant les Codes civil et pénal, va contribuer à promouvoir davantage un renforcement des droits entre les sexes, une protection accrue des victimes et une requalification pénale des actes de violences basés sur le genre.